

se perfectionner

ALLAITEMENT MATERNEL ET ARTIFICIEL

Toute la problématique de la nutrition du nouveau-né et du nourrisson et des possibilités homéopathiques qui en découlent.

Allaitement maternel du côté de maman, trop, pas assez ou mal ; mais aussi du côté de bébé avec la croissance et ses aléas, de même que du côté de la relation maman-bébé dans ce geste simple et pourtant vécu comme compliqué. Allaitement artificiel du côté de maman avec les peurs, les interrogations, les culpabilités, mais surtout bébé avec la tolérance, les troubles digestifs en haut (reflux) et en bas (gaz, constipation, coliques), les allergies et les rythmes, sommeil et digestion.

Allaitement maternel du côté de maman

- au moment de la montée de lait : allaitement et constitutions - une montée de lait harmonieuse en fonction du mode réactionnel chronique - gérer et réguler la lactation - agalactie - hypogalactie - seins gonflés qui ne produisent pas de lait - seins hypotrophiques qui ne produisent pas de lait - lactation profuse et épuisante.
- pathologies du sein allaitant : engorgement - canal lactifère bouché - vasospasme du mamelon - réflexe d'éjection - la mastite - l'abcès du sein - les douleurs du mamelon - les douleurs - asthénie - mycose du mamelon - matière médicale des médicaments classiques de l'allaitement...

Allaitement maternel du côté de bébé

- Le refus - la fatigue - les vomissements et RGO - difficultés de posture - hoquet - poids.


Allaitement artificiel du côté de maman

- Enrayer l'installation de la lactation - la culpabilité.

Allaitement artificiel du côté de bébé

- Installation du microbiote - intolérances au lait - intolérances digestives - bébés suralimentés.

Objectifs : • Acquérir des compétences en prescription homéopathique pour la lactation ou le sevrage
 • Savoir accompagner maman et bébé dans le choix de l'allaitement et pallier les maux inhérents aux différents types d'allaitement.

Vendredi 21 mars 2025
 9h00-17h00
 120€ 

Mise à jour du programme : novembre 2024

Inscription en ligne sur ffsh.fr

ou bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante* : SMB 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort

*Merci d'envoyer un courrier simple ou a maxima une lettre suivie, pas de recommandé qui ne ferait que retarder la réception

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : Sage-femme MédecinSpécialité : Maïeutique Allaitement Autre : _____ Médecine générale Gynécologie/Obstétrique PédiatrieStatut : Libéral(e) Salarié(e) Mixte

RPPS : _____ Adéli : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

Tél : _____ email : _____

Facturation : Adresse professionnelle Adresse personnelle Autre adresse : _____

Cachet professionnel


Si vous n'en avez pas,
joindre un justificatif professionnel

perf allaitement 2025

Titre : Perfectionnement allaitement

Durée : 7h00.

Tarif : 120€ Classe virtuelle (application Zoom). Le prix de la formation comprend : les supports de cours téléchargeables sur le site ffsh.fr. Possibilité de régler par chèque à l'ordre de la SMB ou par CB en ligne.

Prise en charge : La SMB est enregistrée organisme de formation professionnelle sous le n°11 94 08484 94 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) et Datadockée 

Ainsi nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par les OPCO, le FAFPM... sous réserve de modification des modalités de prise en charge et de vos crédits disponibles. Non éligible au FIF-PL. Éligible au crédit d'impôt. Consulter les barèmes et démarches sur ffsh.fr/formations/prise-en-charge.

Date : Vendredi 21 mars 2025

Intervenante : Maud Boggio, Sage-femme, experte en homéopathie et en lactation.

Pré-requis : Être professionnel de santé : médecin, sage-femme. Avoir déjà suivi un premier cycle en homéopathie.

Objectifs généraux : Compléter les bases théoriques et pratiques de l'homéopathie et savoir appliquer ces compétences en lactation.

Modalités d'évaluation : Aucune évaluation spécifique n'est prévue pour cette journée.

Méthode et outils : • Pédagogie inversée : il est demandé aux stagiaires de consulter le support de cours en amont de la formation afin de gagner en interactivité et privilégier les cas pratiques en présentiel. • Pédagogie interactive avec présentation PowerPoint • Outils de formation continue en ligne (serious game) • Abonnement à la revue des Cahiers au tarif préférentiel, et vente de livres.

Modalités d'inscription : Dès réception de la demande, nous vous adressons un contrat ou une convention. L'inscription est validée une fois le contrat ou convention signé(e) par le stagiaire et l'école et est signifiée par email. Inscription possible jusqu'à la veille de la formation et dans la limite des places disponibles.

 Si vous êtes en situation de handicap, [contactez-nous](#).

Contact : SMB-FFSH 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort. 01 56 96 98 27. formations@ffsh.fr



Politique des données personnelles : [Cliquez ici](#)

Conditions Générales de Ventes

Objet et champ d'application : Toute commande de formation implique l'acceptation des conditions générales de vente.

Documents contractuels : Le secrétariat délivre sur demande tout élément administratif utile (attestations de paiement, de présence, facture-convention).

Prix, facturation et règlement : Tous nos prix sont indiqués TTC. L'Ecole est exonérée des impôts commerciaux Art 261 du CGI. Les formations de plus de 3 jours sont sujettes à adhésion à l'Ecole, le tarif indiqué comprenant ce prix. Pour être enregistrée, toute inscription doit être accompagnée de son règlement.

Prise en charge par un organisme gestionnaire agréé : La demande de prise en charge des frais de formation doit être réalisée par le stagiaire à l'organisme gestionnaire compétent (OPCO, FIF-PL, FAF-PM, selon éligibilité de la formation...). La SMB ne saurait être tenue responsable de la non-prise en charge finale des frais de formation (manque de crédits, absence, manque de signature, revirement de situation des organismes paritaires).

Conditions d'annulation : Le stagiaire peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient 10 jours avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse formations@ffsh.fr. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire survenant dans les 10 jours ouvrés et sur une formation uni-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une séance unique sur une formation pluri-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Une séance de rattrapage peut être proposée dans une autre session à titre gracieux.

Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une formation pluri-journalière, les journées déjà suivies et la séance survenant dans les 10 jours ouvrés restent dues.

La SMB se réserve le droit d'annuler ou déplacer dans le temps ou l'espace une formation selon l'effectif et/ou les contraintes imposées par le calendrier, le lieu des cours, la météo, ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

Loi applicable : Les Conditions Générales relèvent de la loi française. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil.

Questionnaire obligatoire

Votre parcours :

- J'ai suivi la Périnat
- J'ai suivi la FIH
- J'ai suivi la FSH
- J'ai suivi une formation dans une autre école précisez :

Vous vous formez en homéopathie :

- A la demande de vos patients
- A la demande de votre employeur
- Pour évoluer professionnellement
- Pour évoluer personnellement
- Autre :

Votre formation sera réussie si... :

Vos attentes :

- Des connaissances théoriques
- Des connaissances pratiques
- Connexion avec d'autres professionnels de la santé qui utilisent la thérapie homéopathique
- Temps d'échanges / débat avec les intervenants

Par quels moyens pédagogiques ?

- Cours magistral
- Travail en petit groupe
- Travail chez soi modéré
- Autre :

